



République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 03 avril 2023

Date de la convocation:
L'an deux mille vingt-trois et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Représentés : Franco GRACEFFA, Gaëtane DELATTRE

Excusés : Nathalie BART, Frédéric PONTHEUX

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Marc CLABAUX

DE_2023_11 - Objet : Accord autorisant Monsieur le Maire à demander une subvention fonds vert et un fonds pour le recyclage des friches

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Wailly souhaite continuer la réhabilitation de son centre bourg initié lors du mandat précédent en achevant ce vaste projet global par la reprise totale de la place du village.

Pour compléter cette requalification, un projet de Tiers lieu numérique et culturel à dimension à minima du bassin de vie sud Crinchon a été conçu et présenté aux maires du bassin de vie, à l'exécutif et aux techniciens de la CUA.

Il propose donc à l'Assemblée délibérante de l'autoriser à solliciter une demande de subvention auprès de la Région afin d'obtenir :

- Le Fonds vert.
- Le Fonds pour recyclage des friches.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subventions : Fonds vert et Fonds pour recyclage des friches pour la réalisation du projet de Tiers Lieu numérique et culturel.

